

« Règles d'or » des classes 2021-2022

L'école est un lieu d'enseignement et d'apprentissage. Chacun est responsable de favoriser un climat de travail calme et propice, permettant à tous les élèves de faire des progrès et de se sentir bien dans leur classe.

1. Je suis à l'heure en classe. Dès la sonnerie, je suis à ma place, prêt à travailler. Mes affaires sont préparées sur mon pupitre.
2. Au début du cours, je me lève et je fais silence. Ceci marque le début du travail.
3. Quand un adulte ou un camarade parle, je l'écoute avec attention et ne l'interromps pas. Je lève la main pour demander la parole.
4. Je respecte le silence, afin que chacun puisse se concentrer sur son travail. Lors d'une activité par groupe, j'adapte ma voix à la situation.
5. Je reste à ma place, celle qui m'est assignée par l'enseignant et ne me déplace dans la classe qu'avec son autorisation.
6. Je profite d'aller aux toilettes durant les 5 mn entre les cours, en sortant ou en rentrant de la récréation ou de la pause repas.
7. À la fin d'un cours, j'attends l'autorisation du maître, avant de commencer à ranger mes affaires.

Moi, élève, je m'engage à respecter les présentes règles de vie dont la finalité est que chacun puisse passer une année scolaire sereine et agréable.

Nous, parents, avons pris connaissance des règles de vie que notre enfant doit respecter durant cette année scolaire.

Signatures de l'élève : _____ et des parents : _____

Feuille à coller dans l'agenda (page 11).